



POURQUOI TRIER SES DECHETS ?

Augmentation du nombre d'habitants et de personnes fréquentant notre territoire, changement des modes de consommation, la société évolue et la production de déchets croît en conséquence.

Face à une telle situation, le législateur a souhaité être à l'initiative d'un cadre réglementaire contraignant, les Grenelles de l'environnement et la loi de transition énergétique pour une croissance verte, qui fixent des objectifs très ambitieux : une diminution de 50 % des tonnages à enfouir et une augmentation de 65 % de la valorisation matière.

En réponse à ces inéluctables évolutions une priorité s'impose : trier ses déchets.

Sans tri, pas de recyclage ! Or, 50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières !

Le tri sélectif pourquoi ?

- Pour limiter la quantité des ordures ménagères et donc le coût de leur traitement qui va du simple au double : 236€ la tonne pour les déchets ménagers – 119€ la tonne pour le tri... ;
- Pour contenir de ce fait l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les ménages ;
- Pour préserver notre environnement et éviter les pollutions ;
- Pour respecter les dispositions légales.

Si chacun fait un peu, c'est beaucoup qui change :

- En Périgord Noir, nous trions de plus en plus. De 19 kg par habitant et par an en 2009 nous arrivons aujourd'hui à près de 47 kg/habitant/an. C'est bien.
- Malheureusement, **nous ne trions pas toujours très efficacement.** Selon les mois, l'année dernière, nous avons enregistré **des taux de refus allant de 30 à 50 %**. Cela signifie que sur 1 000 kg de tri collecté, 300 à 500 kg étaient des ordures ménagères !!
- Cela veut dire que dans le tri étaient présents de très nombreux déchets alimentaires, des cagettes, du linge, de nombreuses bouteilles en verre.... et pire des huiles de vidange, des restes de produits gras, des carcasses d'animaux !!
- Conséquence : ce refus de tri est automatiquement dirigé vers les ordures ménagères, fait doubler les coûts, sans même parler des pénalités qui nous sont appliquées.

Stop ! Mobilisons-nous pour bien trier :

- Une seule solution s'impose : ne mettons dans les poubelles jaunes **que les emballages qui doivent y être déposés** : emballages plastiques / emballages métalliques et emballages cartonnés – (bouteilles de lait / eau ; briques alimentaires ; canettes soda...)
- **Réservez** le verre au conteneur à verre / le papier au conteneur à papier / les déchets ménagers sales à la poubelle noire ;
- N'oublions pas que les déchèteries nous accueillent gratuitement pour recevoir les objets encombrants et/ou dangereux pour l'environnement.

Soyons éco-responsables, vertueux pour notre environnement, économes et ayons l'esprit civique.
« Un petit geste pour chacun, un grand geste pour tous ». Nous comptons sur tous.